



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.317**

Séance publique du

8 juillet 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130709-28555- DE-1-1_0
Date de signature : 10/07/13
Date de réception : mercredi 10 juillet 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

OBJET : RENOUELEMENT POUR L'ANNÉE 2013 DE LA COTISATION DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE POUR L'ADHÉSION A L'ASSOCIATION NATIONALE CENTRE VILLE EN MOUVEMENT ET LE RÉSEAU DES VILLES DURABLES ET DE L'INNOVATION

Le 08/07/13 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/07/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dabha BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESSE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Yannick DECARA à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Eric CHEVALIER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Helliot BRAMI, M. Stéphane PAOLI à M. Laurent DILLINGER, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Fleur SKRIVAN

M. Alexandre GALLESSE donne lecture du rapport ci-joint.



01.10

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services
Coordination Centre Ville

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 08/07/13

RAPPORTEUR : M. Alexandre GALLESE

CO-RAPPORTEUR(S) : M. Jean-Christophe GROSSI

Nomenclature : 1.7 Actes spéciaux et divers

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : RENOUVELLEMENT POUR L'ANNÉE 2013 DE LA COTISATION DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE POUR L'ADHÉSION A L'ASSOCIATION NATIONALE CENTRE VILLE EN MOUVEMENT ET LE RÉSEAU DES VILLES DURABLES ET DE L'INNOVATION -
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence a souhaité adhérer pour l'année 2012, à l'association Centre Ville en Mouvement dont le montant de la cotisation annuelle est de 2000 €.

Pour rappel, l'Association Centre Ville en Mouvement a été créée à l'initiative de parlementaires, élus locaux et consulaires, représentants de corps d'État, chercheurs, chacun impliqué dans les problématiques de dynamisation des centres villes dans des domaines variés comme l'habitat, le commerce de proximité, la logistique urbaine, ou la piétonisation.

L'association a également créé en 2010 un label du réseau des villes durables et de l'innovation.

A rappeler également que chaque année, elle organise, sur deux journées consécutives, un colloque appelé «Assises Nationales du Centre Ville» qui réunit l'ensemble des acteurs, élus, techniciens et partenaires des centres villes de France pour partager des bonnes pratiques sur les thématiques principales de revitalisation des centres villes.

Les Assises ont lieu dans une ville d'accueil différente chaque année et de nombreux élus et fonctionnaires de la Ville d'Aix-en-Provence se sont déjà rendus dans les villes où elles se sont produites depuis leur création.

D'autres rassemblements sont également organisés tout au long de l'année sous forme d'ateliers ou de conférences portant sur des thématiques contemporaines spécifiques.

Si la Ville d'Aix-en-Provence a souhaité s'inscrire dans la dynamique de Centre Ville en Mouvement et dans son réseau de villes durables et de l'innovation, c'est pour tirer encore davantage partie des expériences d'autres villes sur des sujets qui l'intéressent dans le cadre de sa politique de sauvegarde et de mise en valeur du centre historique.

C'est la raison pour laquelle il convient de renouveler cette adhésion pour l'année 2013.

Je vous demande donc, mes Chers Collègues de bien vouloir :

- **AUTORISER** la Ville d'Aix-en-Provence à renouveler pour l'année 2013 l'adhésion à l'Association Centre Ville en Mouvement

- **DIRE** que le montant de la cotisation, soit 2000 € soit imputé sur la ligne budgétaire **92020 6281 2330** qui présente les disponibilités suffisantes.

2013.317 - RENOUVELLEMENT POUR L'ANNÉE 2013 DE LA COTISATION DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE POUR L'ADHÉSION A L'ASSOCIATION NATIONALE CENTRE VILLE EN MOUVEMENT ET LE RÉSEAU DES VILLES DURABLES ET DE L'INNOVATION

Présents et représentés	: 55
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/07/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



HOTEL DE VILLE
Jean-Pierre Leboucher
Directeur Financier
Place de l'Hôtel de Ville
13100 AIX EN PROVENCE

Nanterre, le 3 janvier 2013

Dossier suivi par Albane Réal pour CVM

Dossier suivi par Renaud Sore-Larregain pour la ville

FACTURE N° 01.2013

REFERENCE A PRECISER LORS DU PAIEMENT (numéro de facture)

Dans le cadre de l'adhésion de la Ville d'Aix en Provence au Réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation de Centre-Ville en Mouvement, donnant droit à la Ville d'Aix en Provence d'être membre du Réseau pour l'année 2013.

Montant net	2000,00 €
-------------	-----------

(Deux mille euros net)

L'association Centre-Ville en Mouvement est non assujettie à la TVA

VALEUR EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

ATTENTION : changement de RIB en 2012

N°compte : 41020024046

Code établ. : 42559

Code guichet : 00009

Clé : 12

Etabl. : Crédit Coopératif Nanterre



HOTEL DE VILLE
Jean-Pierre Leboucher
Directeur Financier
Place de l'Hôtel de Ville
13100 AIX EN PROVENCE

Nanterre, le 3 janvier 2013

Dossier suivi par Albane Réal pour CVM

Dossier suivi par Renaud Sore-Larregain pour la ville

FACTURE N° 01.2013

REFERENCE A PRECISER LORS DU PAIEMENT (numéro de facture)

Dans le cadre de l'adhésion de la Ville d'Aix en Provence au Réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation de Centre-Ville en Mouvement, donnant droit à la Ville d'Aix en Provence d'être membre du Réseau pour l'année 2013.

Montant net	2000,00 €
-------------	------------------

(Deux mille euros net)

L'association Centre-Ville en Mouvement est non assujettie à la TVA

VALEUR EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

ATTENTION : changement de RIB en 2012

N°compte : 41020024046

Code établ. : 42559

Code guichet : 00009

Clé : 12

Etabl. : Crédit Coopératif Nanterre



HOTEL DE VILLE
Jean-Pierre Leboucher
Directeur Financier
Place de l'Hôtel de Ville
13100 AIX EN PROVENCE

Nanterre, le 3 janvier 2013

Dossier suivi par Albane Réal pour CVM

Dossier suivi par Renaud Sore-Larregain pour la ville

FACTURE N° 01.2013

REFERENCE A PRECISER LORS DU PAIEMENT (numéro de facture)

Dans le cadre de l'adhésion de la Ville d'Aix en Provence au Réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation de Centre-Ville en Mouvement, donnant droit à la Ville d'Aix en Provence d'être membre du Réseau pour l'année 2013.

Montant net	2000,00 €
-------------	------------------

(Deux mille euros net)

L'association Centre-Ville en Mouvement est non assujettie à la TVA

VALEUR EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

ATTENTION : changement de RIB en 2012

N°compte : 41020024046

Code établ. : 42559

Code guichet : 00009

Clé : 12

Etabl. : Crédit Coopératif Nanterre



HOTEL DE VILLE
Jean-Pierre Leboucher
Directeur Financier
Place de l'Hôtel de Ville
13100 AIX EN PROVENCE

Nanterre, le 3 janvier 2013

Dossier suivi par Albane Réal pour CVM

Dossier suivi par Renaud Sore-Larregain pour la ville

FACTURE N° 01.2013

REFERENCE A PRECISER LORS DU PAIEMENT (numéro de facture)

Dans le cadre de l'adhésion de la Ville d'Aix en Provence au Réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation de Centre-Ville en Mouvement, donnant droit à la Ville d'Aix en Provence d'être membre du Réseau pour l'année 2013.

Montant net	2000,00 €
-------------	------------------

(Deux mille euros net)

L'association Centre-Ville en Mouvement est non assujettie à la TVA

VALEUR EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

ATTENTION : changement de RIB en 2012

N°compte : 41020024046

Code établ. : 42559

Code guichet : 00009

Clé : 12

Etabl. : Crédit Coopératif Nanterre



HOTEL DE VILLE
Jean-Pierre Leboucher
Directeur Financier
Place de l'Hôtel de Ville
13100 AIX EN PROVENCE

Nanterre, le 3 janvier 2013

Dossier suivi par Albane Réal pour CVM

Dossier suivi par Renaud Sore-Larregain pour la ville

FACTURE N° 01.2013

REFERENCE A PRECISER LORS DU PAIEMENT (numéro de facture)

Dans le cadre de l'adhésion de la Ville d'Aix en Provence au Réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation de Centre-Ville en Mouvement, donnant droit à la Ville d'Aix en Provence d'être membre du Réseau pour l'année 2013.

Montant net	2000,00 €
-------------	-----------

(Deux mille euros net)

L'association Centre-Ville en Mouvement est non assujettie à la TVA

VALEUR EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

ATTENTION : changement de RIB en 2012

N°compte : 41020024046

Code établ. : 42559

Code guichet : 00009

Clé : 12

Etabl. : Crédit Coopératif Nanterre



HOTEL DE VILLE
Jean-Pierre Leboucher
Directeur Financier
Place de l'Hôtel de Ville
13100 AIX EN PROVENCE

Nanterre, le 3 janvier 2013

Dossier suivi par Albane Réal pour CVM

Dossier suivi par Renaud Sore-Larregain pour la ville

FACTURE N° 01.2013

REFERENCE A PRECISER LORS DU PAIEMENT (numéro de facture)

Dans le cadre de l'adhésion de la Ville d'Aix en Provence au Réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation de Centre-Ville en Mouvement, donnant droit à la Ville d'Aix en Provence d'être membre du Réseau pour l'année 2013.

Montant net	2000,00 €
-------------	------------------

(Deux mille euros net)

L'association Centre-Ville en Mouvement est non assujettie à la TVA

VALEUR EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

ATTENTION : changement de RIB en 2012

N°compte : 41020024046

Code établ. : 42559

Code guichet : 00009

Clé : 12

Etabl. : Crédit Coopératif Nanterre



HOTEL DE VILLE
Jean-Pierre Leboucher
Directeur Financier
Place de l'Hôtel de Ville
13100 AIX EN PROVENCE

Nanterre, le 3 janvier 2013

Dossier suivi par Albane Réal pour CVM

Dossier suivi par Renaud Sore-Larregain pour la ville

FACTURE N° 01.2013

REFERENCE A PRECISER LORS DU PAIEMENT (numéro de facture)

Dans le cadre de l'adhésion de la Ville d'Aix en Provence au Réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation de Centre-Ville en Mouvement, donnant droit à la Ville d'Aix en Provence d'être membre du Réseau pour l'année 2013.

Montant net	2000,00 €
-------------	-----------

(Deux mille euros net)

L'association Centre-Ville en Mouvement est non assujettie à la TVA

VALEUR EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

ATTENTION : changement de RIB en 2012

N°compte : 41020024046

Code établ. : 42559

Code guichet : 00009

Clé : 12

Etabl. : Crédit Coopératif Nanterre



HOTEL DE VILLE
Jean-Pierre Leboucher
Directeur Financier
Place de l'Hôtel de Ville
13100 AIX EN PROVENCE

Nanterre, le 3 janvier 2013

Dossier suivi par Albane Réal pour CVM

Dossier suivi par Renaud Sore-Larregain pour la ville

FACTURE N° 01.2013

REFERENCE A PRECISER LORS DU PAIEMENT (numéro de facture)

Dans le cadre de l'adhésion de la Ville d'Aix en Provence au Réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation de Centre-Ville en Mouvement, donnant droit à la Ville d'Aix en Provence d'être membre du Réseau pour l'année 2013.

Montant net	2000,00 €
-------------	------------------

(Deux mille euros net)

L'association Centre-Ville en Mouvement est non assujettie à la TVA

VALEUR EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

ATTENTION : changement de RIB en 2012

N°compte : 41020024046

Code établ. : 42559

Code guichet : 00009

Clé : 12

Etabl. : Crédit Coopératif Nanterre